

7 MAI 1975.-

75 105400

FRONTIERE FRANCO-BELGE.

Heure : vers 23 H 30.

oooooooooooooooooooo

TEMOINS : M. L. 39 ans, monteur et M. B., 34 ans, électricien, demeurant à la frontière franco-belge.

LES FAITS : Profitant d'une très belle journée ils avaient travaillé le ciment. Cette occupation devait se poursuivre tard dans la soirée cars ils examinèrent leur travail encore à la lueur de la lampe électrique. M. L. remarqua vers le N.N.O., là où s'étendent des champs, des prés, des bosquets, un phénomène lumineux. Il s'agit d'un objet de forme cigaroïde ou discoïdale vu sur la tranche, de couleur " feu " soit jaune - orange, qui tranche sur un fond de ciel étoilé.

Cela semble monter du sol lentement, jusqu'au dessus des peupliers, pour s'immobiliser à une cinquantaine de mètres du terrain. Les deux hommes ne peuvent préciser si l'objet s'était réellement posé au sol, ils ne le virent que très bas, et pendant son ascension. Il dégageait une sorte de halo plus clair et mince sur le dessus. Par contre, par dessous, il diffusait un large faisceau lumineux très blanc, en forme d'entonnoir renversé, qui illuminait les arbres, toute la nature, sur une zone circulaire d'une quarantaine de mètres de diamètre. Cela était net et bien délimité. Aucun bruit. Puis la chose reprit sa montée, en accélérant sa vitesse et en réduisant sa taille apparente; les témoins se rendurent compte qu'elle s'éloignait d'une manière ascendante, et au lieu de suivre une trajectoire verticale, partait en oblique.

Dés les premières secondes de cette mise en route, le faisceau lumineux s'était " éteint " avait disparu. Cela devient rapidement une petite boule rouge-orange, qui changea encore de direction pour monter vers le NORD.OUEST. Elle alla très haut et brutalement bifurqua à angle droit pour partir plein EST, à une vitesse fantastique....

Durée totale de l'observation : une trentaine de secondes.

M. B. était allé chercher les deux épouses dans la maison et celles-ci purent assister aux ascensions du phénomène; elles donnèrent une version concordante de leur propre vision des faits.

M. B. connaît très bien les lieux, car il y chasse souvent; il situa aisément le lieu de provenance au sol, ou près du sol : à proximité d'un étang, à moins d'un kilomètre de leur lieu d'observation. Leurs estimations de tailles approchent les 15 mètres, ce qui a été confirmé lors des mesures sur place. Aucune anomalie à signaler sur place. La localisation géographique est donnée par la proximité du village belge de Ronveroy et de son homologue français VIEUX - RENG. L'O.V.N.I. était pratiquement au-dessus de la ligne frontière politique. Michelin 53 pli 6. Zone humide, landénien supérieur.

Les témoins n'entendaient aucun son paraissant provenir de cet objet.

Pourtant ils pouvaient voir passer à l'horizon quelques voitures sur la N.61 et entendaient même un

léger ronronnement de moteur automobile (habituel lorsque le vent est favorable, cette route étant à 2 kms 500 du lieu d'observation). Ne pouvant assimiler leur observation à celle d'un objet connu ils optèrent pour l'appellation OVNI et tentèrent de savoir dans le village si d'autres avaient vu aussi... Devant les premiers sourires, ils adoptèrent la politique du silence.

Le chasseur n'alla sur place que 4 mois plus tard, avec son chien et son fusil et ne remarqua rien d'anormal.

Ce soir là : ciel étoilé, lune non observée. Soleil couché à 20 H 12 locale. Lune couchée à 16 H 27. NL le II MAI. Pas de déposition à la gendarmerie.

ENQUETE DE M. BIGORNE.